



L'OTAN s'installe à Evere

Transport d'éléments de construction par chemins de fer

Le 24 mars 1967, le premier coup de pioche marquait le commencement des travaux. Il était donné par M. Maulio Brosio, Secrétaire Général de l'OTAN. Il fallait ériger à Evere sur une superficie de 55.000 m² un bâtiment à deux étages pour y recevoir le Secrétariat international et les délégations permanentes des 15 pays membres.

L'édifice devait être terminé dans un minimum de temps. On a donc opté pour une construction en éléments préfabriqués. Les travaux ont été confiés en ordre principal aux « Entreprises Générales de Travaux d'Anderlecht, S.A. » spécialisées en génie civil (E.G.T.A.).

Dès le mois d'avril dernier, les chemins de

fer ont entrepris le transport massif des éléments en béton nécessaires pour cette construction : façades, murs, planchers, voiles, hourdis, ossatures. Ils ont établi une chaîne de trafic entre Dour et Schaerbeek-Josaphat et ont ainsi une fois de plus assuré un service de navette permanente entre un centre de production et un chantier de construction.

Pour en savoir davantage, nous nous sommes adressés à M. E. DUBREUCQ Directeur Commercial de la firme E.G.T.A., qui a bien voulu répondre à nos questions.

* * *

— Monsieur la Directeur, depuis quelque temps votre firme se manifeste en

tant que spécialiste de la construction préfabriquée. Pouvons-nous vous demander des éclaircissements à ce sujet ?

— Volontiers. Depuis la création de la firme en 1884 par Emile Dherte, E.G.T.A. a toujours voulu être une entreprise dynamique, à la recherche systématique du progrès technique et de caractère à la fois national et international.

E.G.T.A. possède ses propres ateliers pour le ferrailage, le travail du bois, des métaux et du béton et ses propres forges !

Nos hangars de stockage à Anderlecht, couvrent 6.000 m² et abritent un parc de charroi et d'engins chaque jour plus important.

— Dans quels domaines vos activités se déploient-elles ?

— E.G.T.A. est connue pour ses réalisations immobilières, ses travaux hydrauliques et de génie civil, ses réalisations dans les secteurs publics et privés, à caractère commercial ou résidentiel, ses ensembles industriels, etc.

Du fait de la hausse du prix de revient de la construction classique, du manque de main-d'œuvre spécialisée, de l'urgence de certains travaux les éléments préfabriqués connaîtront un succès croissant.

De plus, l'utilisation d'éléments préfabriqués permet de réduire le délai nécessaire pour les travaux, ce qui offre au maître de l'ouvrage un rendement plus rapide du capital qu'il a investi et lui procure de substantielles économies.

J'ajouterai que grâce à la technique de la préfabrication, les bâtiments acquièrent un monolithisme remarquable et une solidité inégalée jusqu'à ce jour.

— Nous croyons savoir que votre firme a acquis une réputation flatteuse dans la préfabrication.

— Certainement, E.G.T.A. est une des rares firmes à utiliser à l'échelle industrielle, la préfabrication lourde en Belgique. Elle a établi des records de préconstruction de grands immeubles, tant en dimensions qu'en délais.

C'est ainsi que récemment, nous avons obtenu les adjudications pour la construction des bâtiments du SHAPE et de l'OTAN, qui devait se réaliser en un délai fort court.

— Exactement. A ce sujet, comment s'est résolu le problème des transports ?

— Les éléments de façade de 7,10 m × 2,96 m ainsi que les cloisons et les houis (de 3 à 5 tonnes) préparés à notre usine à Dour, sont déposés par notre pont-roulant sur des wagons plats équipés de chevalets. Ces éléments préfabriqués en béton devaient arriver régulièrement à Evere suivant un programme prévu et à cadence accélérée.

— Comment est-on parvenu à réaliser toutes ces conditions ?

— Un plan d'acheminement spécial a été prescrit par le Service Exploitation de la S.N.C.B. et, journalièrement, une rame navette chargée de 400 tonnes environ quitte notre raccordement à Dour, le soir, pour arriver tôt le matin en gare de Schaerbeek-Josaphat.

— Une dernière question, Monsieur le Directeur.

Nous comprenons que vous êtes satisfait de l'aspect technique et de l'organisation du service que vous offre le rail. En est-il de même au point de vue tarifaire ?

— Certainement. Un accord particulier a été conclu avec votre Direction Commerciale sur base d'un prix net, englobant tous les frais de transport. Le contrat comporte un avantage supplémentaire : la taxation décadaire qui assure la régularité et l'échelonnement des paiements.

— Nous vous remercions, Monsieur le

Directeur, de ces renseignements. Pouvez-vous formuler vos conclusions ?

— Eh bien, je dois reconnaître que l'organisation du transport par fer prévue par la S.N.C.B. ainsi que les conditions appliquées, nous donnent entière satisfaction.

Nos relations commerciales avec la S.N.C.B. sont excellentes et les différents services du chemin de fer mettent tout en œuvre pour satisfaire nos désirs.

L'expérience, qui est pleine de promesses, pourra être renouvelée vers d'autres destinations où une solution « fer » est possible.

Ateliers de construction EGTA (Entreprises Générales de Travaux d'Anderlecht).

